

La famille de

Madame Irène COSANDEY

a le chagrin de faire part de son décès.

Un merci tout particulier au Dr Hack ainsi qu'à la direction et au personnel du 2e étage de l'EMS du Bois-Gentil pour leurs soins attentifs et leur dévouement.

Selon le désir de la défunte, son corps a été légué à la recherche.

Les enfants commencent par aimer leurs parents.

En grandissant ils les jugent,

quelquefois, ils pardonnent.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.